

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21355**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Conservation-Restauration des Biens Culturels (CRBC)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

342 Développement et protection du patrimoine culturel, 341v Restauration des oeuvres d art

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mention Conservation-Restauration des Biens Culturels (CRBC) est composée de 3 parcours :

Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)

Conservation préventive du patrimoine (C2P)

Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)

Le diplômé de la **Mention Conservation-Restauration des biens culturels** est apte à :

exercer une activité dans les champs de la protection, de l'aménagement et du développement du patrimoine culturel. Il est un acteur de la transmission de ce patrimoine. Selon les spécialités, le diplômé se tourne vers le monde professionnel de la conservation-restauration, celui de la conservation préventive et vers les nouvelles formes d'étude et de documentation du patrimoine. Il est également un acteur potentiel de la recherche universitaire et de l'enseignement supérieur en conservation-restauration. La signification des objets, des collections, leur matérialité et leur environnement constituent les notions fondamentales de ces domaines d'activités inscrits dans les processus de transmission.

• Parcours Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)

Le diplômé est apte à :

exercer le métier de restaurateur des biens culturels. Il intervient sur divers groupes d'objets patrimoniaux tels que les objets archéologiques, ethnographiques, d'art, les livres, les peintures sur tout support, les vitraux, les sculptures, les installations contemporaines. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'un projet de conservation et de restauration conçu suivant une méthode rigoureusement maîtrisée et dans le respect de la signification et de l'histoire matérielle des objets traités selon les règles établies par le code de déontologie. Le diplômé consigne l'ensemble de sa documentation sur les objets et toutes les interventions dans un rapport de restauration lié au dossier d'œuvre. Il participe et contribue aux projets de conservation des collections au sein des institutions patrimoniales.

• Parcours Conservation préventive du patrimoine (C2P)

Le diplômé est apte à :

exercer l'activité de consultant en conservation préventive. Dans une approche globale et à l'échelle des collections, ce professionnel évalue la sensibilité des biens culturels à la dégradation, dresse un état sanitaire, contribue à l'évaluation et à la gestion des risques encourus par les collections, mobilise les ressources et anime les équipes de gestion des collections, s'implique en outre dans la pratique de l'inventaire, étudie et participe aux mouvements des œuvres et aux actions corollaires comme l'emballage. Il élabore et met en œuvre un projet s'étendant à la planification et à l'articulation d'un programme architectural, à la logistique mais aussi aux outils et aux méthodes de restitution des travaux dont certains sont empruntés au management participatif.

• Parcours Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)

Le diplômé est apte à :

conseiller en conservation et valorisation du patrimoine culturel. Le diplômé exerce son expertise dans tout projet liant la matérialité des biens culturels et la signification des objets. Cet exercice diffère de celui des restaurateurs et des consultants en conservation préventive en ce sens qu'aucune intervention n'est pratiquée sur l'objet ou son environnement. Le diplômé renseigne davantage la matérialité des objets, en s'intéressant notamment aux processus créatifs et aux technologies artistiques. Il conduit son étude de conseil en relation étroite avec les valeurs patrimoniales attachées à l'objet qu'elles soient passées ou présentes. Il participe ainsi aux domaines d'activité du documentaliste, de l'assistant de conservation auprès d'institutions culturelles, de collectivités territoriales, de galeristes, de collectionneurs, d'amateurs d'art, d'antiquaires.

Capacités attestées

Les diplômés de la **mention Conservation-Restauration des biens culturels** sont capable de :

Intégrer les dimensions de l'objet patrimonial dans la réunion et l'interaction de matières et de disciplines telles que l'histoire de l'art, l'archéologie, les sciences de la matière, la méthodologie et l'épistémologie de la conservation-restauration,

S'ouvrir aux notions fondamentales de la conservation préventive,

Connaitre et d'avoir des compétences en matière de recherche académique dans le domaine de la transmission du patrimoine,

S'appuyer principalement sur le fondement méthodologique de ce type de recherche, c'est-à-dire, la méthodologie de la recherche doctorale,

Décliner l'objet patrimonial en trois champs de connaissance qui se recouvrent largement : la connaissance des objets, la connaissance des idées et la connaissance des pratiques de la conservation-restauration.

• **Parcours Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)**

Le diplômé est capable de :

Se forger un champ de savoir et de savoir-faire qui s'étend à l'étude des technologies artistiques, à la signification culturelle des objets de transmission, au contexte de leur création ou de leur fabrication, à leur usage passé et présent, à l'analyse de leur histoire matérielle, au constat d'état, diagnostic des altérations observées, pronostic de leur évolution probable, aux préconisations d'une intervention ou à son absence, aux définitions des objectifs de l'intervention, débattues entre les partenaires concernés, aux propositions de traitement, à la réalisation de l'intervention dans le respect de la déontologie élaborée ces dernières décennies, aux capacités à réviser les choix initiaux en fonction des éléments d'information apparaissant au cours du travail.

Comprendre et de prendre en considération le projet dans lequel s'insère la restauration de l'objet, la documentation rigoureuse de l'intervention, la préconisation de mesures ultérieures de conservation préventive, la connaissance de ses propres limites et la capacité à trouver les compétences complémentaires nécessaires à un stade donné du processus.

• **Parcours Conservation préventive du patrimoine (C2P)**

Le diplômé est capable de :

D'acquérir les savoirs et savoir-faire liées aux techniques de conservation préventive du patrimoine. La connaissance des collections et de leur environnement, la connaissance de leur gestion, des méthodes d'évaluation, de leur mise en mouvement ou en réserve, constituent le socle de l'apprentissage.

dialoguer et de collaborer entre acteurs de la transmission du patrimoine culturel, aux compétences complémentaires, est aussi un objectif du parcours.

une approche globale de la conservation préventive

Prendre en considération toute la chaîne des causes directes et indirectes qui produit ou accélère la dégradation

Proposer des actions concrètes en regard des expériences acquises dans cette discipline

Pluridisciplinarité

• **Parcours Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)**

Le diplômé est capable de :

Répondre à l'émergence des nouveaux modes de réception et d'intégration des disciplines de la conservation de biens culturels au sein des institutions et industries culturelles, et plus largement face à l'horizon interdisciplinaire actuel.

Comprendre les enjeux d'une discipline en constante actualisation

Mettre l'accent sur les nécessités de relecture des schémas culturels actuels. Il appelle les savoirs et les savoir-faire liés à la matérialité des biens culturels et à leur signification, considérées comme consubstantielles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les professionnels exercent leur activité en tant que salarié ou travailleur indépendant, seuls ou en association. Rejoindre ou créer une entreprise, proposer ses services aux responsables du patrimoine public (musées, monuments historiques, bibliothèques, archives), s'orienter vers le secteur privé (travail pour le compte des antiquaires, des amateurs d'art, des galeries et des collectionneurs) constituent les contextes d'exercice.

Consultant en conservation préventive, restaurateur des biens culturels, conseiller en conservation et valorisation du patrimoine culturel.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

Règlementation d'activités :

La loi portant création des « Musées de France » (janvier 2002) a instauré une exigence de qualification par diplôme pour les restaurateurs du patrimoine habilités à proposer leurs services aux musées de France. Le parcours MPCR du master CRBC est l'un des quatre diplômes français reconnus comme qualifiant par les décrets et circulaires d'application de cette loi (les trois autres formations relevant du Ministère de la culture). Les deux autres parcours, C2P et VMBC, conduisent à des activités qui ne connaissent pas, à ce jour, de mentions légales spécifiques.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention Conservation-Restauration des Biens Culturels (CRBC) est composée de 3 parcours en Master 2:

Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)

Conservation préventive du patrimoine (C2P)

Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)

Master 1 mention Conservation-Restauration des Biens Culturels (CRBC)

Semestre 1

UE 1 - Principes généraux et fondements de la conservation-restauration / 18 ECTS : Sensibilité des biens culturels à la dégradation (5 ECTS)

; Conservation du patrimoine et culture matérielle (5 ECTS) ; Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels (4 ECTS) ; Droit de l'archéologie, droit du patrimoine (4 ECTS)

UE 2 - Séminaires et pratiques de spécialité (une dominante au choix) / 9 ECTS :

Dominante : Conservation préventive du patrimoine (C2P) : Administration, stratégie et gestion des collections (3 ECTS) ; Evaluation des collections (4 ECTS) ; Techniques et pratiques d'inventaire (2 ECTS)

Dominante : Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR) : Travaux pratiques de restauration (9 ECTS)

Dominante : Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC) - 3 séminaires à choisir : Céramologie (3 ECTS) ou Archéologie comparée des sociétés précolombiennes (3 ECTS) ou Histoire et Archéologie des techniques (3 ECTS) ou Analyse des matériaux de l'archéologie environnementale (3 ECTS) ou Cultures préhistoriques 1 (3 ECTS) ou Techniques préhistoriques (3 ECTS) ou Sociétés préhistoriques 1 (3 ECTS) ou Archéologie et arts précolombiens (3 ECTS) ou Archéologie et arts Maya 1 (3 ECTS) ou Archéologie et arts de l'aire Andine 1 (3 ECTS) ou Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie (3 ECTS) ou Archéologie générale du Proche-Orient (3 ECTS) ou Céramique et architecture grecques (3 ECTS) ou Archéologie de la cité grecque (3 ECTS) ou Orient hellénistique et romain I : Egypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre (3 ECTS) ou Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines (3 ECTS) ou Archéologie et histoire de l'art du monde byzantin 1 (3 ECTS) ou Art et archéologie islamiques 1 (3 ECTS) ou Archéologie médiévale et moderne: méthodologie disciplinaire (3 ECTS) ou Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux (3 ECTS) ou Approche méthodologique de la recherche en histoire de l'art médiéval (3 ECTS) ou Histoire et esthétique de la photographie 1 (3 ECTS) ou Questions d'histoire de l'art médiéval 1 (3 ECTS) ou Renaissance italienne 1 (3 ECTS) ou Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe s.) 1 (3 ECTS) ou Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain 1 (3 ECTS) ou Etudes culturelles (XIXe-XXIe siècles) 1 (3 ECTS) ou Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture (3 ECTS) ou Renaissance en France (3 ECTS) ou Peinture en Europe du Nord au XVIIIe siècle 1 (3 ECTS) ou Histoire de la critique d'art au XIXe siècle (3 ECTS) ou Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 1 (3 ECTS) ou Art contemporain (XXe et XXIe siècles) : politiques d'écriture (3 ECTS) ou Questions d'actualité en art contemporain 1 (3 ECTS) ou Objet, Art, Territoires (3 ECTS) ou Histoire des arts de l'Afrique (3 ECTS) ou Les enjeux du numérique pour la recherche sur le cinéma (3 ECTS) ou Cinéma et politique 1 (3 ECTS) ou Histoire et esthétique du cinéma (3 ECTS) ou Économie du cinéma et de l'audiovisuel (3 ECTS) ou Architecture domestique et patrimoine (3 ECTS) ou Modernité architecturale, histoire et patrimonialisation (3 ECTS) ou L'architecture et l'imprimé (3 ECTS) ou Patrimoine et histoire de l'art 1 (3 ECTS) ou Histoire et gestion du patrimoine culturel (3 ECTS)

UE 3 - Langues / 3 ECTS

Semestre 2

UE 1 - Contexte de la conservation-restauration des biens culturels / 10 ECTS : Gestion des risques (6 ECTS) ; Méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement (4 ECTS)

UE 2 - Travaux pratiques et expérience en milieu professionnel (une dominante au choix) / 8 ECTS :

Dominante : Conservation préventive du patrimoine (C2P) : Stage d'immersion en institution patrimoniale (8 ECTS)

Dominante : Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR) : Travaux pratiques de restauration (4 ECTS) ; Stage de restauration en atelier professionnel ou institution patrimoniale (4 ECTS)

Dominante : Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC) : Stage d'immersion en atelier de restauration ou institution patrimoniale (8 ECTS)

UE 3 - Langues / 2 ECTS

UE 4 - Travaux de recherche (selon la dominante choisie en UE 2) / 10 ECTS

Dominante : Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR) ; Bibliographie annotée (10 ECTS)

Dominantes : Conservation préventive du patrimoine (C2P) & Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC) : Mémoire comprenant une bibliographie annotée (10 ECTS)

Parcours Conservation Préventive du Patrimoine (C2P)

Semestre 3

UE 1 - Elaboration de projet / 10 ECTS : Planification et logistique (5 ECTS) ; Restitution des rapports d'audit (5 ECTS)

UE 2 - Gestion / 10 ECTS : Mouvement et mise en œuvre (7 ECTS) ; Exercice sur le terrain et communication (3 ECTS)

UE 3 - Complémentaire / 10 ECTS : Méthodes de recherches technologiques (5 ECTS) ; Matériaux de la restauration et de la conservation préventive (5 ECTS)

Semestre 4

UE 1 - Approfondissement / 8 ECTS : Idéologie de la conservation du patrimoine (4 ECTS) ; Valeurs et matérialité du patrimoine (4 ECTS)

UE 2 - Expérience en milieu professionnel / 2 ECTS : Stage de 10 semaines

UE 3 - Mémoire (20 ECTS)

Parcours Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)

Semestre 3

UE 1 - Approfondissement des méthodes / 15 ECTS : Méthodes d'analyse des biens culturels (5 ECTS) ; Méthodes de recherches technologiques (5 ECTS) ; Méthodologie de la conservation-restauration (5 ECTS)

UE 2 - Approfondissement de la technologique / 15 ECTS : Matériaux de la restauration et de la conservation préventive (5 ECTS) ; Techniques générales de la restauration des biens culturels (5 ECTS) ; Techniques spécifiques de la restauration des biens culturels (5 ECTS)

Semestre 4

UE 1 - Approfondissement de la technologique / 8 ECTS : Polymères et substances apparentés (3 ECTS) ; Techniques générales de la restauration des biens culturels (3 ECTS) ; Techniques spécifiques de la restauration des biens culturels (2 ECTS)

UE 2 - Expérience en milieu professionnel / 2 ECTS : Stage (2 ECTS)

Parcours Valeurs et Matérialité des Biens Culturels (VMBC)

Semestre 3

UE 1 - Approfondissement des pratiques et des méthodes / 16 ECTS : Valeur et matérialité du patrimoine (8 ECTS) ; Méthodes de recherche technologique (8 ECTS)

UE 2 - Complémentaire (2 séminaires au choix) / 12 ECTS :

UE 3 - Langues / 2 ECTS

Semestre 4

UE 1 - Approfondissement / 4 ECTS : Idéologie de la conservation (2 ECTS) ; Valeur et matérialité du patrimoine (2 ECTS)

UE 2 - Complémentaire (2 séminaires au choix) / 4 ECTS

UE 3 : Expérience en milieu professionnel / 2 ECTS : Stage (2 ECTS)

UE 4 : Mémoire / 20 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Le nombre de titulaires de la certification par an oscille, sur les trois dernières années, entre 16 et 20.

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciennement

Maîtrise Sciences et Techniques spécialité Conservation et Restauration créée en 1974 devenue DESS Conservation Préventive